|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 14 janvier 2021 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 291****FG-AI4NDM/MM** | - Aux Administrations des États Membres de l'Union;- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| **Tél.:** | +41 22 730 5697 |
| **Fax:** | +41 22 730 5853 |
| **E-mail:** | tsbfgai4ndm@itu.int | **Copie**:- Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;- À la Directrice du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Objet:** | **Création d'un nouveau Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'intelligence artificielle au service de la gestion des catastrophes naturelles (FG-AI4NDM) et première réunion de ce Groupe: virtuelle, 15-17 mars 2021** |

Madame, Monsieur,

1 À la suite de l'accord donné par la Commission d'études 2 de l'UIT-T à la séance plénière électronique qu'elle a tenue le 18 décembre 2020, j'ai l'honneur de vous annoncer la création d'un nouveau [Groupe spécialisé sur l'intelligence artificielle au service de la gestion des catastrophes naturelles (FG-AI4NDM)](http://www.itu.int/go/fgai4ndm). Le Groupe spécialisé organisera son premier atelier et sa première réunion du 15 au 17 mars 2021.

2 Sous la présidence de Mme Monique Kuglitsch (Fraunhofer HHI), le Groupe élaborera une feuille de route des activités relatives à l'intelligence artificielle au service de la gestion des catastrophes naturelles, établira une liste de parties prenantes et d'experts, organisera des ateliers et des réunions, et préparera des rapports techniques et des supports pédagogiques qui mettront en avant les bonnes pratiques et définiront les futures orientations possibles pour ce nouveau domaine d'étude. Ce Groupe spécialisé devrait mener ses activités en étroite collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres parties prenantes concernées.

3 La participation aux travaux du Groupe FG-AI4NDM est gratuite et ouverte aux experts à titre individuel et aux organisations œuvrant dans tous les secteurs et les domaines concernés, y compris les géosciences, l'intelligence artificielle/l'apprentissage automatique (AI/ML), et d'autres domaines des technologies de l'information et de la communication. Des experts de toutes les régions, en particulier des pays en développement, y compris les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID), sont encouragés à contribuer à ces travaux. Les États Membres souhaitent vivement que cette diversité soit reflétée dans l'équipe de direction. Les personnes qui souhaitent suivre ces travaux ou y participer sont invitées à s'inscrire sur une liste de diffusion dédiée; des précisions sur les modalités d'inscription sont disponibles à l'adresse: [http://itu.int/go/fgai4ndm-quicksteps](http://www.itu.int/go/fgai4ndm-quicksteps).

4 Le Groupe exercera ses activités conformément aux procédures exposées dans la [Recommandation UIT-T A.7](https://www.itu.int/rec/T-REC-A.7) et dans le cadre du mandat approuvé reproduit à l'**Annexe 1**. La durée du mandat du Groupe spécialisé est d'un an à compter de la première réunion du Groupe, avec la possibilité d'une année supplémentaire sous réserve de l'accord de son entité de rattachement, la Commission d'études 2 de l'UIT‑T.

5 La première réunion du Groupe FG-AI4NDM se tiendra de manière virtuelle du 15 au 17 mars 2021 (de 10 h 00 à 14 h 00, heure de Genève). Les objectifs de la première réunion sont les suivants:

– Examen des domaines d'action prioritaires et des incidences attendues des travaux.

– Désignation de l'équipe de direction du Groupe FG-AI4NDM, y compris de vice-présidents.

– Approbation d'une feuille de route du Groupe FG-AI4NDM, avec les produits finals attendus, le calendrier, le domaine de compétence et les éditeurs, ainsi que l'attribution des responsabilités aux différents sous-groupes.

– Approbation des méthodes de travail du Groupe FG-AI4NDM, sur la base de la Recommandation UIT-T A.7.

– Approbation du programme des futures réunions du Groupe FG-AI4NDM, y compris la fréquence des réunions.

– Examen des contributions écrites et élaboration d'une première version du contenu des produits finals.

6 Des contributions écrites sont essentielles pour permettre au Groupe spécialisé de mener à bien ses travaux – et sont vivement sollicitées conformément au mandat défini à l'**Annexe 1** – ainsi que pour remplir les objectifs présentés ci-dessus et permettre d'établir un premier calendrier d'élaboration des produits finals. Les contributions écrites doivent être soumises au secrétariat du TSB (tsbfgai4ndm@itu.int) sous forme électronique en utilisant les gabarits disponibles sur la [page d'accueil du Groupe FG-AI4NDM](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ai4ndm/Pages/default.aspx). **La date limite de soumission des contributions à la première réunion est le 2 mars 2021**.

7 L'ordre du jour de la réunion, les documents et d'autres informations pratiques seront disponibles sur la [page d'accueil du Groupe FG-AI4NDM](http://www.itu.int/go/fgai4ndm) avant la réunion. Les débats se dérouleront en anglais seulement via la [plate-forme MyMeetings](https://www.itu.int/myworkspace/#/MyMeetings).

8 Afin de permettre à l'UIT de prendre les dispositions nécessaires, les participants sont invités à s'inscrire en ligne sur la [page d'accueil du Groupe FG-AI4NDM](http://www.itu.int/go/fgai4ndm) dès que possible. Veuillez noter que l'inscription est obligatoire.

|  |  |
| --- | --- |
| 2 mars 2021 | – Soumission des contributions écrites (par courrier électronique à l'adresse tsbfgai4ndm@itu.int) |
| 5 mars 2021 | – Inscription préalable en ligne à l'adresse: <https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/Login.aspx?src=Registration&Event=C-00009268>) |

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| A picture containing text  Description automatically generatedChaesub LeeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications  | Informations les plus récentes concernant la réunion |

**Annexe**: 1

ANNEXE 1

Mandat du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'intelligence artificielle au service
de la gestion des catastrophes naturelles (FG-AI4NDM)

# 1 Contexte et domaine de compétence

Les catastrophes naturelles sont généralement définies comme des "événements physiques potentiellement dommageables"[[1]](#footnote-1) d'origine essentiellement naturelle (par exemple atmosphérique, hydrologique, géophysique, océanographique ou biologique)[[2]](#footnote-2). Les effets néfastes de ces événements sont des préjudices corporels, des pertes en vies humaines, des déplacements, des dommages aux biens (y compris le patrimoine culturel) et aux infrastructures, et des perturbations de la nature et des ressources naturelles.

Entre 2005 et 2015, les catastrophes naturelles ont touché 1,5 milliard de personnes de diverses manières (700 000 morts, 1,4 million de blessés et 23 millions de sans-abri)[[3]](#footnote-3), et il a été démontré que ces catastrophes naturelles étaient principalement d'origine hydrométéorologique. La situation est particulièrement grave dans les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays les moins avancés (PMA)[[4]](#footnote-4). En outre, les femmes, les enfants et les personnes en situation de vulnérabilité, en particulier, sont touchés de manière disproportionnée[[5]](#footnote-5).

Malheureusement, on s'attend à ce que les effets des catastrophes naturelles s'amplifient sous l'effet conjugué de la croissance démographique, du développement urbain rapide (souvent dans des régions par ailleurs vulnérables) et de la fréquence et de l'intensité croissantes de certains types de catastrophes naturelles, en particulier celles liées aux phénomènes atmosphériques, hydrologiques et océanographiques[[6]](#footnote-6).

En raison de ces effets étendus et multiples, plusieurs bureaux des Nations Unies (par exemple, le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe), programmes (par exemple, le Programme des Nations Unies pour l'environnement) et organisations (par exemple, l'Organisation météorologique mondiale; l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) mènent des activités relatives aux catastrophes naturelles. En outre, les catastrophes naturelles occupent une place importante dans des rapports tels que le Cadre d'action de Hyogo de 2005[[7]](#footnote-7) et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030[[8]](#footnote-8),ont constitué le thème de travail d'un précédent groupe spécialisé de la Commission d'études 2[[9]](#footnote-9) et font l'objet d'un rapport de l'UIT-D de 2019[[10]](#footnote-10).

Afin de réduire les coûts (ainsi que les effets négatifs indiqués ci-dessus) et d'améliorer la planification en prévision des catastrophes naturelles (ainsi que les interventions)[[11]](#footnote-11), le Groupe FG‑AI4NDM réfléchira aux possibilités offertes par l'intelligence artificielle pour assurer la collecte et le traitement des données, améliorer la modélisation dans les dimensions spatio‑temporelles par le biais de l'extraction de modèles complexes (et de l'acquisition de connaissances) à partir d'un volume croissant de données géospatiales, et fournir une communication efficace. Pour atteindre ces objectifs ambitieux, le Groupe FG-AI4NDM réunira de multiples parties prenantes et experts du monde entier. Il s'attachera tout particulièrement à encourager la participation des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire et des pays particulièrement touchés par ce type d'événements (par exemple, les PEID et les PMA). Enfin, le Groupe FG-AI4NDM poursuivra les efforts déployés par son entité de rattachement, à savoir la Commission d'études 2, concernant l'utilisation des technologies de télécommunication pour les secours en cas de catastrophe/l'alerte avancée et le rétablissement, et s'appuiera sur les travaux menés par le précédent Groupe spécialisé de la Commission d'études 2 de l'UIT-T sur les systèmes de secours en cas de catastrophe, ainsi que la résilience et le rétablissement des réseaux (FG-DR&NRR).

# 2 Buts et objectifs du Groupe FG-AI4NDM

Le Groupe FG-AI4NDM poursuivra les objectifs généraux suivants:

1) Créer une communauté de parties prenantes et d'experts[[12]](#footnote-12) du monde entier pour réfléchir à l'utilisation de l'IA (dans le contexte des données, de la modélisation et des technologies de communication) aux fins de la gestion des catastrophes naturelles[[13]](#footnote-13).

2) Optimiser les synergies au sein de cette communauté afin d'appuyer les objectifs interdépendants des Nations Unies en faveur d'un avenir meilleur et plus durable[[14]](#footnote-14).

3) Identifier des projets dans le domaine de l'IA (dans le contexte des données, de la modélisation et des technologies de communication) au service de la gestion des catastrophes naturelles et trouver des moyens d'intégrer de manière optimale leurs résultats dans les activités du Groupe spécialisé. Identifier les domaines dans lesquels l'IA (dans le contexte des données, de la modélisation et des technologies de communication) peut faciliter (mais ne facilite pas encore) la gestion des catastrophes naturelles en accordant une attention particulière aux régions vulnérables et à ressources limitées.

4) Recenser les activités liées à l'utilisation de l'IA concernant les données, la modélisation (reconstitution, prévision et projection) et la communication au service de la gestion des catastrophes naturelles.

5) Identifier les bonnes pratiques actuelles sur l'utilisation de l'IA concernant les données, la modélisation (reconstitution, prévision et projection) et la communication efficace[[15]](#footnote-15) au service de la gestion des catastrophes naturelles.

6) Appuyer les efforts déployés pour élaborer des répertoires mondiaux (y compris des solutions en nuage) contenant des données pertinentes relatives aux catastrophes naturelles pour les cas d'utilisation (à savoir des types particuliers de catastrophes naturelles).

7) Appuyer la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030)[[16]](#footnote-16).

8) Assurer la liaison et collaborer avec les autres commissions d'études de l'UIT-T dans un souci d'homogénéité des activités complémentaires.

# 3 Structure

Le Groupe FG-AI4NDM peut créer des sous-groupes selon les besoins. Pour coordonner les travaux et fournir des conseils aux sous-groupes, il y aura un président et des vice-présidents.

# 4 Tâches spécifiques et produits finals

Les tâches du Groupe FG-AI4NDM et les produits finals pourront notamment être les suivants:

1) Élaborer une feuille de route des activités relatives à l'intelligence artificielle (dans le contexte des données, de la modélisation et des technologies de communication) au service de la gestion des catastrophes naturelles.

2) Établir une liste de parties prenantes et d'experts et s'efforcer de manière concertée de les faire participer aux activités du Groupe spécialisé.

3) Organiser des ateliers réunissant les parties prenantes et les experts, mettre en avant les activités innovantes dans le domaine de l'IA (dans le contexte des données, de la modélisation et des technologies de communication) au service de la gestion des catastrophes naturelles, et faciliter le recrutement de nouveaux membres du Groupe spécialisé. En outre, évaluer les propositions de nouveaux cas d'utilisation.

4) Travailler à la rédaction de documents non normatifs (par exemple, des rapports techniques) sur l'utilisation de l'IA concernant les données, la modélisation (reconstitution, prévision et projection) et la communication efficace[[17]](#footnote-17) au sujet des catastrophes naturelles, sur la base des données issues des cas d'utilisation.

5) Travailler à l'élaboration de supports pédagogiques (par exemple, des cours en ligne et des brochures) en collaboration avec l'OMM (et d'autres partenaires), permettant de rendre le contenu de (4) accessible à l'ensemble des parties prenantes et des experts, en particulier ceux des PEID et des PMA.

6) Une fois que le Groupe FG-AI4NDM aura accompli les tâches susmentionnées, élaborer un rapport complet présentant les résultats obtenus et fournissant des suggestions pour les orientations futures.

# 5 Relations

Le Groupe FG-AI4NDM travaillera en étroite collaboration avec les Commissions d'études concernées de l'UIT (-R, -T et -D), y compris dans le cadre de réunions colocalisées, dans la mesure du possible. Il établira et entretiendra en outre des relations de collaboration en fonction des tâches avec d'autres groupes de l'UIT ainsi qu'avec l'OMM et d'autres organismes des Nations Unies (par exemple PNUE, UNESCO).

Le Groupe FG-AI4NDM travaillera également en collaboration (en fonction des besoins) avec d'autres groupes et entités concernés, conformément à la Recommandation UIT-T A.7. Ces entités sont notamment les suivantes: gouvernements (c'est-à-dire les États Membres de l'UIT), organisations non gouvernementales (ONG), décideurs, organisations de normalisation, forums et consortiums du secteur privé, entreprises, établissements universitaires, instituts de recherche et autres organismes concernés.

# 6 Entité de rattachement

L'entité de rattachement du Groupe FG-AI4NDM est la Commission d'études 2 de l'UIT-T "Aspects opérationnels".

La Commission d'études 2 de l'UIT-T dirige les travaux de l'UIT sur les télécommunications utilisées pour les secours en cas de catastrophe/l'alerte avancée, la résilience et le rétablissement des réseaux, et coordonne les études menées par les différentes commissions d'études de l'UIT-T dans ce domaine. La Commission d'études 2 est donc toute désignée pour être l'entité de rattachement du Groupe FG-AI4NDM.

# 7 Équipe de direction

Les dispositions du § 2.3 de la Recommandation UIT-T A.7 s'appliquent.

# 8 Participation

Voir le § 3.1 de la Recommandation UIT-T A.7.

Toute personne issue d'un pays membre de l'UIT et qui souhaite contribuer activement aux travaux peut participer aux travaux du Groupe spécialisé. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales.

En outre, la liste des participants sera tenue à jour à toutes fins utiles et sera transmise à l'entité de rattachement.

# 9 Appui administratif

Les dispositions du § 5 de la Recommandation UIT-T A.7 s'appliquent.

# 10 Aspects financiers généraux

Le Groupe FG-AI4NDM suivra les dispositions du § 4 de la Recommandation UIT-T A.7 concernant le financement des groupes spécialisés et de leurs réunions et du § 10.2 de la Recommandation UIT‑T A.7 concernant l'impression et la diffusion des produits attendus.

# 11 Réunions

Le Groupe FG-AI4NDM tiendra des réunions régulières. La fréquence et le lieu des réunions seront déterminés par l'équipe de direction du Groupe spécialisé. Le calendrier général des réunions sera annoncé après l'approbation du mandat.

Le Groupe spécialisé utilisera les outils de collaboration à distance dans la mesure du possible, et la colocalisation avec des réunions existantes des Commissions d'études de l'UIT est souhaitée.

Les dates des réunions seront annoncées par voie électronique (courrier électronique, site web, etc.) au moins quatre semaines à l'avance.

# 12 Contributions techniques

Voir le § 8 de la Recommandation UIT-T A.7.

Tout participant peut soumettre une contribution technique directement au Groupe FG-AI4NDM, conformément au calendrier adopté. On trouvera sur le site web de l'UIT-T un gabarit à utiliser pour les contributions. Les méthodes électroniques de transfert des documents doivent être utilisées autant que possible.

# 13 Langue de travail

La langue de travail est l'anglais.

# 14 Approbation des produits finals

Les produits finals doivent être approuvés par consensus.

# 15 Lignes directrices de travail

Les méthodes de travail seront conformes à celles des réunions des Groupes du Rapporteur.

Le Groupe FG-AI4NDM communiquera régulièrement à son entité de rattachement les projets de documents finals et autres résultats, afin d'assurer un transfert efficace des produits finals et de rationaliser les activités futures (voir l'Appendice I de la Recommandation UIT-T A.7).

Aucune ligne directrice de travail supplémentaire n'est définie.

# 16 Rapports d'activité

Des rapports d'activité réguliers seront fournis à chaque réunion de l'entité de rattachement, conformément aux dispositions du § 11 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 17 Annonce de la création du Groupe spécialisé

La création du Groupe FG-AI4NDM sera annoncée par l'intermédiaire d'une Circulaire du TSB adressée à tous les membres de l'UIT. On pourra publier un article dans le bulletin d'actualités de l'UIT-T, diffuser des communiqués de presse et recourir à d'autres moyens.

# 18 Échéances et durée des activités du Groupe spécialisé

La durée du mandat du Groupe spécialisé est d'un an à compter de la première réunion du Groupe, avec la possibilité d'une année supplémentaire sous réserve de l'accord de la Commission d'études (voir UIT-T A.7, § 2.2).

# 19 Politique en matière de brevets

Voir le § 9 de la Recommandation UIT-T A.7.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. <https://www.unisdr.org/files/1037_hyogoframeworkforactionenglish.pdf>. [↑](#footnote-ref-1)
2. Nous admettons que l'emploi de l'expression "catastrophes naturelles" pour décrire de tels événements est sujet à controverse (<https://link.springer.com/article/10.1007/s11069-016-2726-x> et <https://www.preventionweb.net/experts/oped/view/72768>). Néanmoins, de nombreux spécialistes des sciences naturelles (et d'autres acteurs) continuent de reconnaître et d'employer cette expression. [↑](#footnote-ref-2)
3. <https://www.undrr.org/publication/sendai-framework-disaster-risk-reduction-2015-2030>. [↑](#footnote-ref-3)
4. <https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10385>. [↑](#footnote-ref-4)
5. <https://www.undrr.org/publication/sendai-framework-disaster-risk-reduction-2015-2030>. [↑](#footnote-ref-5)
6. <https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/03/SREX_Full_Report-1.pdf>. [↑](#footnote-ref-6)
7. <https://www.unisdr.org/files/1037_hyogoframeworkforactionenglish.pdf>. [↑](#footnote-ref-7)
8. <https://www.undrr.org/publication/sendai-framework-disaster-risk-reduction-2015-2030>. [↑](#footnote-ref-8)
9. [https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/drnrr/Pages/default.aspx](https://www.itu.int/fr/ITU-T/focusgroups/drnrr/Pages/default.aspx). [↑](#footnote-ref-9)
10. <https://www.itu.int/en/ITU-D/Emergency-Telecommunications/Documents/2019/GET_2019/Disruptive-Technologies.pdf>. [↑](#footnote-ref-10)
11. Le Groupe FG-AI4NDM tiendra également compte des événements d'origine non naturelle, à condition qu'ils soient manifestement considérés comme influencés par (ou ayant une influence sur) des phénomènes atmosphériques, hydrologiques, géophysiques, océanographiques ou biologiques. [↑](#footnote-ref-11)
12. Il s'agit notamment de représentants des Nations Unies, d'organismes publics et de décideurs, d'organisations de normalisation, d'unions scientifiques et d'associations professionnelles, de milieux universitaires, ainsi que de chercheurs dans différents domaines, notamment les géosciences et l'IA/l'apprentissage automatique [et d'autres domaines des technologies de l'information et de la communication (TIC)], et de membres du secteur privé (y compris dans les domaines des TIC). [↑](#footnote-ref-12)
13. En particulier, encourager les organisations de normalisation à participer aux activités du Groupe spécialisé, faciliter l'échange de points de vue des utilisateurs des TIC (dans le contexte de l'IA) et se pencher sur les incidences sur le plan socio-économique et des politiques. Le Groupe s'attachera tout particulièrement à encourager la participation (par exemple, en identifiant les sources potentielles de soutien financier) des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire et des pays particulièrement touchés par ce type d'événements (par exemple, les PEID et les PMA). [↑](#footnote-ref-13)
14. <https://sdgs.un.org/goals>. [↑](#footnote-ref-14)
15. Cela comprend des aspects techniques (par exemple, comment utiliser l'IA et d'autres technologies numériques pour la transmission de communications; quelles sont les possibilités en matière d'infrastructure de communication) et des aspects sociologiques/démographiques (par exemple, comment des personnes aux origines et aux capacités différentes réagissent-elles face à différentes formes de communication; et l'inclusion, par exemple les besoins des populations vulnérables). [↑](#footnote-ref-15)
16. <https://www.undrr.org/publication/sendai-framework-disaster-risk-reduction-2015-2030>. [↑](#footnote-ref-16)
17. Cela comprend des aspects techniques (par exemple, comment utiliser l'IA et d'autres technologies numériques pour la transmission de communications; quelles sont les possibilités en matière d'infrastructure de communication) et des aspects sociologiques/démographiques (par exemple, comment des personnes aux origines et aux capacités différentes réagissent-elles face à différentes formes de communication; et l'inclusion, par exemple les besoins des populations vulnérables). [↑](#footnote-ref-17)